

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DU CONTENTIEUX

DECRET N° 94-736 du 14 Décembre 1994
/MFPRA/DGFP/DC/SRSA/
Portant versement et nomination de Monsieur
SOGNI ZAOU (Florent), Professeur Certifié de
Lycée de 1er échelon des cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie I des Services Sociaux
(Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(I S A S :

D.G.B.

D.G.C.F.

- (/u la Constitution du 27 Juin 1992 ;
(/u la Loi N° 24/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 58/83 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D, E (actuellement
A, B, C, D) des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/60/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/60/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes relatifs aux nomi-
nations, intégrations, reconstitutions de carrières et reclassements
notamment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret n° 73/73 du 24 Avril 1973 fixant les modalités
de chargement de spécialité applicable aux fonctionnaires de la Républi-
que Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 74/70 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 82/924 du 20 Octobre 1982 portant statut particu-
lier des cadres de l'Information ;
(/u le décret n° 35/260 du 5 Mars 1935 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révi-
sions des situations administratives des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des
effets financiers des avancements et des révisions des situations adminis-
tratives ;
(/u le décret n° 93/510 du 25 Juin 1993 Portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/510 du 25 Juin 1993 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/510 du 25 Juin 1993 portant organisation
des inventaires des Ministères ;
(/u le décret n° 93/510 du 25 Juin 1993 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 91/157/MISS/DGFP/DCPCE du 21 Mars 1991 portant
intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en ce
qui concerne l'intéressé ;
(/u le Décret N° 95/572/MFPRA/DGFP/DME du 27 Novembre 1993 por-
tant rectificatif au décret n° 91/157/MISS/DGFP/DCPCE du 21 Mars 1991
portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en
ce qui concerne l'intéressé ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER : En application des dispositions combinées des décrets n°82/924 du 20/10/82 et 73/143 du 24 Avril 1973 susvisés, Monsieur SOGNI ZAO Florent, Professeur certifié de Lycée de 1er échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, l'intéressé qui est titulaire de la Licence Es - Lettes, Section : Sciences et Techniques de la Communication, Option : Relations Publiques (2^o session 1990 - 1991) obtenue à l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville mérite d'être versé à concordance de catégorie et d'indice dans les cadres du statut particulier de l'Information et nommé au grade de Journaliste niveau III de 1er échelon, indice 830 ACC = NEANT.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 05 Octobre 1987 date de titularisation de l'intéressé et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 14 Décembre 1994

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives


Jean Prosper K O Y O .-


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO .-

AMPLIATIONS :

JORC	2
DGFP.DGCA	2
DGFP.DC	2
DGFP.BST	2
DGB/DGCF	4
MEN	2
INTERESSE	1
DOSSIER	2
SGG/BC	2/.-